

Annonce légale

DATE DE PARUTION 25-06-2022

RÉFÉRENCE 22EJ16547

DÉPARTEMENT DE PARUTION 33

CATÉGORIE FORFAITS CONSTITUTIONS
(obligatoire au 1er Janvier 2021)

SUPPORT Echos-Judiciaires.com



Lien de publication

<https://www.echos-judiciaires.com/annonces-legales/22ej16547/>

KAPA Formations & conseils

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 100 euros

Siège social : 10 Avenue des Alouettes

33320 EYSINES

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date à EYSINES du 23 juin 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : KAPA Formations & conseils.

Siège : 10 Avenue des Alouettes 33320 EYSINES.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 100 euros.

Objet : L'enseignement, la formation professionnelle sous toutes ses formes et sur tous supports à destination de tout public (formation à distance ou en face à face pédagogique), L'organisation de salons et de conférences, L'édition de revues et d'ouvrages professionnels ou techniques, Le conseil et la gestion de la formation et de l'information à distance et la mise en place d'outils de e-learning,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : La société Hexcellium conseil, SAS au capital de 1 000 euros dont le siège social se situe 10 Avenue des Alouettes 33320 EYSINES, immatriculée au RCS sous le numéro 904 857 240 RCS BORDEAUX, représentée par Mme Caroline THORON, Directrice Générale.

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

